

Re: médecine du travail

Betreff: Re: médecine du travail
Von: "Blaise Genest" <blaise.genest@irisa.fr>
Datum: 31/05/2020 à 23:13
An: Rémy Malgouyres <remy@malgouyres.org>

Il faut une certaine force et intelligence pour se faire aider, mais je ne doute pas que vous ayez ces qualités là!

Je dis ça étant complètement extérieur à votre conflit, et je n'espère que votre bien-être et que vous fassiez de la bonne recherche - et tout le monde sera gagnant à la fin!

amicalement,

Blaise

----- Message d'origine -----
De: Rémy Malgouyres <remy@malgouyres.org>
À: Blaise Genest <blaise.genest@irisa.fr>
Envoyé: 31/05/2020 23:05:30
Objet: Re: médecine du travail

Désolé, mais tout ça est illégal. Point.

Am 31/05/2020 um 22:32 schrieb Blaise Genest:

Cher Collègue.

Vous avez besoin d'aide et c'est tout à fait humain.
Laissez vous aider!

La très grande majorité de vos collègues, dont je fais parti, le souhaite également!

Amicalement,

Blaise

----- Message d'origine -----
De: Rémy Malgouyres <remy@malgouyres.org>
À: Blaise Genest <blaise.genest@irisa.fr>
Envoyé: 31/05/2020 21:39:12
Objet: Fwd: Re: médecine du travail

----- Weitergeleitete Nachricht ----- Betreff: Re: médecine du travail
Datum: Mon, 25 May 2020 10:48:36 +0200

Von: Rémy Malgouyres <remy@malgouyres.org>
An: alexandre.guitton@uca.fr

Bonjour Alexandre,
Comme je le disais dans mon précédent message en référant au rôle du lanceur d'alerte, je considère que toutes ces informations sont d'utilité publique et je les communiquerai de gré ou de force.
C'est en particulier le cas pour ceux qui sont susceptibles d'être impliqués dans les responsabilités pour une carrance.

Amicalement,
Rémy

<https://malgouyres.org/my-problems/placard-uda/reponse-avertissement-pour-ma-conduite.pdf>

Am 25/05/2020 um 10:26 schrieb Alexandre Guitton:

Bonjour Rémy,

Je ne souhaite pas être mis en copie de ces échanges que je considère à caractère privé.

Bonne journée,
Alexandre

On Mon, 25 May 2020 at 10:23, Rémy Malgouyres <remy.malgouyres@uca.fr> wrote:

Bonjour,
Je Je considère que, trois ans après mes signalements explicites, la médecine du travail ayant failli dans sa mission de détection et signalement, et alors même que j'ai interpellé régulièrement l'administration et que je suis en congé maladie depuis plus d'un an et demi, il n'est plus temps pour la santé du travail d'intervenir dans un rôle de prévention :
La prévention a failli, et il faut une procédure qui évalue un préjudice et les responsabilités pour une carence.
Bien Cordialement,
Rémy Malgouyres

Am 25/05/2020 um 10:04 schrieb Valerie LUCAS:

Bonjour Mr Malgouyres,

J'ai essayé de vous joindre ce matin sur votre téléphone fixe (numéro dans votre dossier médical) et ai laissé un message sur répondeur.

Si possible, je souhaiterais avoir un échange téléphonique avec vous.
Peut-être serait-il plus facile de vous joindre sur un portable?

J'attends votre retour.

Cordialement,

Valérie LUCAS - Médecin de prévention

Service Santé au Travail

Université Clermont Auvergne
49, Bd François-Mitterrand - CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
www.uca.fr

valerie.lucas@uca.fr 73 75 48 46

--

Remy Malgouyres,
Laboratoire LIMOS - UMR 6158 CNRS,
Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications (ISIMA),
Campus des Cézeaux,
1 rue de la Chebarde,
63170 Aubiere, France.
remy@malgouyres.org
<http://www.malgouyres.org>
